



# Communiqué de presse

Bruxelles, 21 octobre 2016

## Les clients KBC apprécient la signature numérique En deux semaines à peine, plus de 1 000 clients KBC ont opté pour la signature numérique de leur projet de logement. Facilité et gain de temps sont au rendez-vous

**Depuis deux semaines, les clients KBC peuvent signer numériquement leur crédit logement et les assurances y afférentes (solde restant dû et police logement). Les dossiers ont déjà été conclus de cette manière pour plus de 1 000 projets de logement. Depuis fin juin, les chefs d'entreprise peuvent aussi signer à distance leurs crédits professionnels et leurs paiements anticipés d'impôts.**

KBC offrait déjà à ses clients la possibilité d'ouvrir un dossier de crédit logement, d'en discuter et de le conclure par téléphone, vidéoconférence ou vidéochat avec un conseiller d'un Centre de Conseil régional, lui évitant ainsi de devoir se rendre à son agence KBC. Les clients peuvent donc poser leurs questions relatives à leur crédit logement non seulement à distance mais aussi en dehors des heures d'ouverture des agences: les Centres de Conseil régionaux de KBC à Hasselt, Louvain, Gand, Anvers et Bruges sont en effet ouverts tous les jours ouvrables de 8 à 22 heures et le samedi de 9 à 17 heures.

À présent, KBC va plus loin et donne à ses clients la possibilité de signer numériquement les documents et les assurances afférents à leur crédit logement dans KBC Touch. Les clients ne doivent donc même plus se déplacer et peuvent suivre numériquement toute l'évolution de leur projet logement chez KBC. Sur le site ([www.kbc.be](http://www.kbc.be)), ils peuvent collecter des informations, simuler par exemple ce que leur coûterait une formule de crédit logement donnée, recueillir des conseils et solliciter l'aide d'un collaborateur d'un Centre de Conseil régional par téléphone, vidéoconférence ou vidéochat. Au final, ils peuvent signer tous les documents numériquement.

Cette nouvelle possibilité offerte par KBC a d'emblée pu compter sur une réaction enthousiaste des clients. En deux semaines à peine, plus de 1 000 contrats de crédit logement ont été signés numériquement. Les clients apprécient surtout l'extrême convivialité de la procédure. Ils ne doivent plus se rendre à leur agence KBC et gagnent du temps tandis que KBC réduit sa consommation de papier. Une fois le projet de logement signé numériquement, il reste accessible pour le client dans KBC Touch (l'app avec laquelle le client effectue ses opérations bancaires et d'assurance sur sa tablette ou son PC ([www.kbc.be](http://www.kbc.be)), et dans Doccle. Les chefs d'entreprise aussi plébiscitent cette possibilité de signer numériquement leurs crédits professionnels et leurs paiements anticipés d'impôts. En moyenne, ils signent 200 fois par mois leur crédit de manière numérique. Depuis peu, ils peuvent même prélever depuis son domicile des avances à terme fixe.

Daniel Falque, CEO de la Division Belgique de KBC, déclare : ***“Aujourd'hui, nos clients réclament des solutions accessibles qui, par leur simplicité, leur font gagner un temps précieux. Accessibilité, fiabilité mais aussi - et de plus en plus - rapidité en sont les principaux atouts. KBC continue dès lors d'investir dans des initiatives orientées client, qui font la part belle aux opportunités numériques. Au cours des deux dernières années, nous avons d'ailleurs énormément investi dans une intégration sans faille de nos différents points de contact tels que nos agences bancaires, nos agents d'assurances, nos sites internet et nos applications mobiles mais aussi, et cela depuis peu, dans nos Centres de Conseil régionaux. Véritables***

*carrefours où les différents points d'accès se rencontrent et où les informations s'échangent très vite et de manière ciblée, ceux-ci nous permettent de répondre le mieux possible aux besoins spécifiques du client. La conclusion numérique d'un projet de logement en est le meilleur exemple. Et ce n'est qu'un début ...".*

**Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :**

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole de KBC Groupe SA.  
Tél.: +32 2 429 85 45 - E-mail:[pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

---

**KBC Groep NV**

Havenlaan 2 – 1080 Brussel  
Viviane Huybrecht  
Directeur Corporate  
Communicatie /  
woordvoester  
Tel. 02 429 85 45

Persdienst  
Tel. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tel. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Fax 02 429 81 60  
E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

KBC persberichten zijn beschikbaar op  
[www.kbc.com](http://www.kbc.com) of kunnen verkregen worden door  
een mail te zenden naar [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Volg ons op [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)

---